Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202360-20251215-DELIB1151225-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

Nombre de membres : en exercice : 14, présents : 12.

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.
Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Baptiste PEZZOLI, Michèle OLLIVIER, Christophe LE MERRER, Ronan RIOU, Jérémy PATUREL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Laurence HERPE, Floryse BUTTEZ, Sandrine ARTUR, Marie-Christine MEVEL.
Absente : Sandrine SALAÜN (procuration à Frédéric LE TURLUER), Fabien TARTIVEL (excusé).
Secrétaire de séance : Michelle OLLIVIER.
Date de convocation : 11/12/25.

1- Réhabilitation de la Maison des Sœurs et son annexe : Avant-Projet Définitif et demandes de financements

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'Avant-Projet Définitif de la réhabilitation de la maison des sœurs et son annexe a été présenté aux élus disponibles le 1er décembre dernier. Une rapide présentation est faite aux membres présents.

Il est rappelé que SOLIHA BLI prendra à sa charge la partie Nord du bâtiment comprenant 4 T2 et la commune la partie Sud comprenant 2 T2 et 2 T3 ainsi que l'annexe (T1 Bis).

L'estimation financière qui concerne la commune s'élève à 625 978,00 € HT.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet estimé à 625 978,00 € HT
- de solliciter des subventions
  - à l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
  - à la Région Bretagne dans le cadre de la convention « Bien vivre partout en Bretagne » et de la restauration / valorisation des édifices publics
  - au Département dans le cadre du contrat de territoire
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.